



## Renouvellement titre de séjour étudiant

-----  
Par luminol

Bonjour,

Je suis étudiante étrangère inscrite en L1 et je renouvelle mon titre de séjour pour la première fois ce mois-ci.

J'ai fourni les documents demandés pour la complétude du dossier à la préfecture...

Mon relevé de notes indique néanmoins que je n'ai pas validé mon S1 (j'ai 8,86 de moyenne générale... Bonnes notes en TD)

Les notes du S2 et du rattrapage ne sont pas encore disponibles... (Elles ne le seront que longtemps après l'expiration de mon titre)

Je pense m'en être mieux sorti...

Puis-je me voir refuser mon titre de séjour pour manquement au caractère sérieux de mes études ?

Merci,  
Luminol